

Chaumont, le 19 octobre 2016

**Mesdames et Messieurs les Maires et  
Présidents des collectivités affiliées**

**Objet : Journée de sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux.**

**Public concerné :** Élus, chefs de services, responsables RH, encadrants, agents de prévention, membres du CHSCT.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise œuvre de notre programme annuel d'action de prévention, adopté le 22 mars 2016 par les membres du C.H.S.C.T., le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne en partenariat avec SIACI, notre assureur statutaire, a le plaisir de vous inviter **gratuitement** à la journée de sensibilisation organisée le :

**JEUDI 24 NOVEMBRE 2016  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

**Au Centre de Gestion de la Haute-Marne  
Salle de la Cafétéria de la C.C.I. au rez-de-chaussée  
9, rue de la Maladière  
52000 CHAUMONT.**

Si vous souhaitez assister à cette formation, il y a lieu de compléter le formulaire ci-joint, et de nous le retourner signé par fax ou par mail **avant le 10 novembre 2016.**

Le programme détaillé de cette journée est joint à cet envoi.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Centre de Gestion,



Jean-Marie WATREMETZ

Les risques psychosociaux, ou RPS sont à la confluence de l'individu (le « psycho ») et de sa situation de travail (le « social »).

Le risque psycho-social (à la différence du trouble psycho-social) désigne la probabilité qu'un trouble (stress, mal être, anxiété, souffrance, dépression...pouvant entraîner des comportements agressifs, déviants, addictifs) se manifeste. Les risques psychosociaux sont la combinaison des dimensions individuelles, collectives et organisationnelles de l'activité.

#### Les risques psychosociaux comprennent :

- le stress au travail (absentéisme, turn over...)
- les violences externes (insultes, menaces...)
- les violences internes (harcèlement moral, sexuel...).

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre et évaluer les risques psychosociaux, leur survenance.

Élaborer des outils d'évaluation pertinents.

Aide à la conception d'une démarche de prévention collective, avec une démarche généraliste, puis spécifique à la collectivité.

### PROGRAMME

**La formation sera animée par Madame Emilie BISSON, ergonome-psychologue du travail.**

#### APPREHENDER LES LIENS ENTRE LE TRAVAIL ET LA SANTE MENTALE

##### Santé mentale et travail : un lien étroit.

- Cadre juridique : les obligations de l'employeur en matière de santé mentale, d'évaluation et de prévention des risques
- Définitions : risques psychosociaux, stress, santé...
- Les différentes perceptions du travail par l'agent
- Vices et vertus du contexte de travail, les facteurs de risque
- Les différents facteurs de RPS dans l'organisation du travail : les méthodes managériales, L'isolement, le changement, l'autonomie importante ou lacunaire), la suractivité...
- Comment les modifications organisationnelles peuvent générer des RPS, lesquels ?
- Les différentes approches du travail et des RPS : approches qualitative, compréhensive...
- La nécessité de considérer les RPS comme un risque lourd pour l'entreprise.

##### Cas concrets : être capable d'identifier une situation à risque

Le formateur vous présentera des situations et vous guidera pour décrypter les facteurs de risques.

##### L'impact des RPS sur la santé et le travail

- La survenance de troubles psychosociaux
- les conséquences directes et immédiates sur la collectivité et le travail : absentéisme, turn-over, manque de cohésion, image de la collectivité, risque juridique corrélé (démission).
- Comprendre le lien étroit vie personnelle et vie professionnelle
- Se prémunir des RPS : les indicateurs de la santé au travail, leur lecture.

## INSCRIPTION À LA JOURNÉE DE FORMATION

### à la prévention des risques psychosociaux

(Merci de remplir un bulletin par participant)

Nom de la Collectivité : .....

Adresse : .....

Nom/Prénom .....

Fonctions : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Adresse mail :

**Je désire participer à la journée de formation  
du jeudi 24 novembre 2016  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Préciser vos attentes : .....

.....

.....

Questions particulières : .....

.....

Fait à ..... le .....  
Signature et cachet de la Collectivité

Signature de l'agent,

**Merci de retourner ce coupon réponse avant le 10 novembre 2016  
par fax au 03.25.35.33.21.  
ou par mail à l'attention de Mme Régine GEORGEON à [cdg52@cdg52.fr](mailto:cdg52@cdg52.fr)**